



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

ACQUISITION DE CONSOMMABLES
INFORMATIQUES AUPRES DE L'UGAP

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

**ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AUPRES DE
L'UGAP**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort gère l'ensemble des achats de consommables informatiques (cartouches d'imprimantes, fax, supports numériques, etc.) pour les services de la ville, les groupes scolaires et le S.E.V.

Le précédent marché ayant pris fin au mois de novembre 2008, une nouvelle consultation a été lancée.

La notification de l'attribution du marché a été envoyée au nouveau titulaire retenu, le 9 janvier 2009.

Par courrier en date du 22 janvier 2009, la Société retenue a informé la Ville de Niort, qu'elle n'était pas en mesure d'accepter la notification du marché. Elle justifiait dans son courrier que les prix assurés par les fabricants ayant subi une augmentation importante et variant en fonction des produits, elle n'était pas en mesure de maintenir les prix proposés au Bordereau de Prix Unitaires de son offre.

Cependant, certains consommables manquent aujourd'hui dans les stocks de la Ville de Niort et le délai nécessaire pour relancer une procédure de consultation amènerait à une rupture de stocks empêchant le bon fonctionnement des services.

Le montant estimatif des dépenses de consommables pour l'année en cours est estimé à :

Montant minimum TTC	Montant maximum TTC
60.000 €	130.000 €

Il est proposé de passer une commande auprès de l'U.G.A.P. (Union des Groupements d'Achats Publics).

Les dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires suivantes :

- 20.0202.6064 pour les consommables gérés par la DSIT,
- 011.2121.6067 pour les écoles élémentaires,
- 011.2211.6067 pour les écoles maternelles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les commandes de consommables informatiques auprès de l'UGAP.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON